

PLANEUR CLUB DE MOULINS
Aérodrome de Moulins-Montbeugny
03400 TOULON-SUR-ALLIER
Tél. 04 70 20 46 61 ou 06 80 88 04 50
E-mail : contact@planeur-moulins.fr

Site internet : www.planeur-moulins.fr



STAGE 6 JOURS DECOUVERTE PLANEUR

AGE MINIMUM REQUIS : 13 ANS

STAGIAIRE DE 25 ANS ET MOINS	STAGIAIRE AGE DE PLUS DE 25 ANS
FORFAIT DE 335 €	FORFAIT DE 405 €

Le montant du forfait comprend :

- L'inscription et la participation aux frais de fonctionnement du Club.
- La licence assurance valable pour 6 vols.
- **4 heures de vol en planeur avec instructeur.**
- **6 lancers en remorquage par avion.**

Déroulement du stage :

Le stage s'effectue en Juillet / Août, et durant les vacances scolaires à partir de Mars.
Toute autre période peut être acceptée après accord avec le stagiaire.

Contenu du stage :

Durant chaque vol et suivant un programme préétabli avec le stagiaire, un instructeur accompagne le candidat et lui apprend le pilotage de base du planeur. Chaque vol est suivi d'un débriefing.

L'abandon du stagiaire au cours de sa formation, pour une raison non imputable au Planeur Club de Moulins, ne pourra faire l'objet d'un remboursement quel qu'il soit, sauf raisons majeures.

Paiement du stage : A l'inscription du stagiaire.

Les vols en planeur sont réalisés à bord du planeur biplace ALLIANCE 34.

A l'issue de ce stage, si le stagiaire souhaite continuer une formation au brevet de pilote de planeur, les heures de vol acquises sont intégrées dans cette nouvelle formation.

Une attestation de stage est délivrée à la fin de cette formation.

Nous vous souhaitons de merveilleux vols tout en apprenant le pilotage.

N.B.: La validité de la licence assurance est de 6 jours consécutifs ou non.

Visitez notre site INTERNET www.planeur-moulins.fr afin de faire mieux connaissance avec notre Club.

